

LE BULLETIN A UN NOM

Voilà, c'est fait! Plusieurs propositions de noms avaient été suggérées et deux tours de scrutin ont été nécessaires afin de déterminer LE nom. Quelques noms ont été particulièrement populaires. Lors du deuxième tour, le résultat était très serré entre La Source et La Garde.

C'est avec une petite majorité que le nom La Source a été choisi.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer à cette petite consultation.

NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ DE VIGILANCE

Le révérend Bruce Myers ayant démissionné à titre d'administrateur du conseil d'administration du CSSS des Îles, les démarches nécessaires ont été entreprises auprès de l'Agence et du CR de la Gaspésie afin de désigner une personne pour le remplacer. Le 16 juin dernier, les membres du conseil d'administration de l'ASSS ont résolu de nommer Madame Samantha Goodwin pour combler ce poste. La direction et les membres du conseil d'administration du CSSS des Îles la remercient pour son engagement et lui souhaitent la bienvenue.

Le révérend Myers siégeait également au Comité de vigilance et de la qualité. Le conseil d'administration a désigné Lauraine Bourque afin de le remplacer.

PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE LIÉE AU VIEILLISSEMENT

En février dernier, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a présenté son *Plan d'action régional 2005-2010 — Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement*. Ce plan d'action s'inscrit dans la continuité avec le plan d'action du MSSS « *Un défi de solidarité* ». Les mesures suggérées ont été formulées avec le souci d'apporter une réponse adaptée aux attentes et aux besoins des gens. Ce plan nécessitera une adaptation de l'organisation des services et une diversification des types de logement.

Voici les objectifs visés par le Plan d'action régional :

- Procéder à l'adaptation des services pour faire face au vieillissement accéléré de notre population.
- Privilégier le maintien des personnes âgées dans leur milieu de vie et rechercher des alternatives à l'hébergement institutionnel.
- Offrir une gamme de services bien adaptés aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie et à ceux de leurs proches aidants.
- Offrir des services de qualité qui tiennent compte de l'évolution des pratiques, des interventions et des milieux.
- Faire appel aux services les plus pertinents, efficaces et efficients.

Les orientations de services proposent un changement de cap majeur, un virage important, et exigeront des efforts importants pour la **mise en œuvre de notre plan local**.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2007-2010

Depuis plusieurs mois, la démarche de planification stratégique est bien enclenchée et quelques étapes ont été franchies. Le mois de juin fut particulièrement important car un forum s'est tenu le 12 juin dernier et a réuni plus de 70 personnes, dont des médecins, des employés et cadres du CSSS des Îles ainsi que des représentants de différents organismes communautaires. Ce fut un réel succès tant en ce qui concerne la participation des gens que les résultats de cette consultation. Les gens ont travaillé en atelier à partir de données recueillies dans les dernières années afin de vérifier si les préoccupations ont changé, d'ajouter les nouvelles réalités de la santé aux Îles et de réfléchir sur des solutions et améliorations à apporter.

À partir des données recueillies lors du Forum, les directions procéderont maintenant à une consultation auprès du personnel et des partenaires afin de valider et bonifier les enjeux, les orientations et les objectifs proposés.

À la lumière des consultations et des commentaires reçus, le Plan stratégique 2007-2010 sera élaboré et présenté à la réunion du conseil d'administration d'octobre prochain pour adoption. Finalement, des plans opérationnels seront conçus afin de s'assurer que les objectifs soient atteints dans les délais déterminés.

ENTRAIDE 2007

Comme pour l'année 2006, la campagne d'entraide 2007 servira à aider les organismes suivants : Centraide, Partenairesanté et Société canadienne de la Croix-Rouge. L'argent reçu leur permet d'agir efficacement auprès de personnes en situation de vulnérabilité. Nous vous invitons donc à être généreux en participant à cette campagne et à démontrer que vous avez encore à cœur le mieux-être des gens. Votre implication est nécessaire pour que la campagne 2007 soit un succès.

En 2006, vous étiez les plus généreux du réseau (500 à 999 employés) et, lors de la soirée Reconnaissance du Comité Entraide, vous avez reçu le prix « Philanthrope ». Pourrez-vous relever le défi et demeurer les « Philanthropes » du Réseau?

Encore cette année, Céline Vignola agira en tant que directrice de campagne pour les Îles et ce, bénévolement. La direction tient à la remercier pour son dévouement.

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2006-2007

Chaque année le CSSS des Îles a l'obligation de produire un rapport annuel de gestion et de le transmettre à l'ASSS et au MSSS, au maximum trois mois après la fin de son année financière. Ce rapport est un instrument permettant d'apprécier le chemin parcouru au cours de l'année. On y présente l'établissement, les états financiers ainsi que les rapports des différentes directions. Le 27 juin, lors de la réunion du conseil d'administration, le Rapport a été adopté et sera envoyé au ministère dans les délais requis.

Pour obtenir copie de ce rapport, veuillez vous adresser à la secrétaire de direction.

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007


La firme comptable Corbeil Boudreau Cyr a présenté les états financiers de l'année 2006-2007 au conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin. Le CSSS des Îles n'a pu atteindre l'objectif d'équilibre budgétaire. Cependant, on remarque un progrès lent, mais intéressant, vers cet équilibre. Notons que le budget prévoyait un déficit de 1 700 000 \$ et que, finalement, celui-ci est de l'ordre de 1 400 000 \$. Il s'agit d'une amélioration de 300 000 \$ sur les prévisions.

La direction du CSSS des Îles met tous les efforts nécessaires afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, tout en tenant compte du mieux-être de la population.

PROTOCOLE D'ENTENTE DE SERVICES EN AUDIOLOGIE

Il y a une demande importante pour des tests de dépistage et pour l'appareillage de prothèses auditives aux Îles et l'attente est longue.

En avril dernier, afin de mieux répondre à cette demande, un protocole d'entente a été signé entre le Centre de réadaptation de la Gaspésie et le CSSS des Îles. Cette entente de services en audiologie permettra au CSSS des Îles d'obtenir les services d'une audiologiste, 12 jours par année. Cette entente sera renouvelable annuellement. De plus, la direction du CSSS des Îles souhaite continuer l'entente existante avec l'audiologiste de Québec, monsieur Richard Larocque.

| BIENVENUE AUX NOUVEAUX EMPLOYÉS DU CSSS DES ÎLES | |
|---|----------------------------------|
| ENTRE LE 1^{ER} MAI ET LE 10 JUIN 2007 | |
|  | |
| Véronique Arseneau-Cyr | Infirmière-auxiliaire diplômée |
| Simon Bénard | Candidat exer. prof. infirmier |
| Sylvie Biard | Préposée aux bénéficiaires |
| Marilyn Boudreau | Infirmière |
| Isabelle Chevarie | Tech. en éducation spécialisée |
| Jean-Philippe Cyr | Technicien en électronique |
| Christine Decoste | Préposée aux bénéficiaires |
| Julie Decoste | Agente relation humaine |
| Mélanie Devost | Préposée aux bénéficiaires |
| Marie-Hélène Éloquin | Commis senior comptabilité |
| France Imbeault | Préposée aux bénéficiaires |
| Monia Lapierre | Candidate exer. prof. infirmière |
| Marie-Josée Leblanc | Candidate exer. prof. infirmière |
| Lisa Poirier | Monitrice |
| Nadine Longuépée | Aide en alimentation |
| Annick Massé | Infirmière |
| Annick Molaison | Infirmière |
| Mario Ouellet | Technicien en administration |
| Louise Papineau | Secrétaire de direction |

PLAN D'ACTION SUR LES MÉCANISMES D'ACCÈS AUX SERVICES SPÉCIALISÉS ET ULTRASPÉCIALISÉS

Le 5 mai dernier, le conseil d'administration de l'ASSS a adopté le *Plan d'action sur les mécanismes d'accès aux services spécialisés et ultraspecialisés (arthroplasties de la hanche et du genou et chirurgies de la cataracte)*. Ce plan régional vise l'accès à des services de chirurgie dans un délai raisonnable.

L'agence a la responsabilité de s'assurer que les CSSS de la région transmettent l'information concernant les délais d'attente de leur établissement. Cette information doit être de qualité, mise à jour et transmise à une fréquence régulière. Les CSSS doivent aussi aviser l'agence de tout problème pouvant affecter l'accès aux services et proposer des mesures pour résoudre la problématique.

De son côté, l'usager doit autoriser, par écrit, son inscription au mécanisme d'accès afin de garantir son accès aux services spécialisés et ultraspecialisés ciblés par le MSSS.

Veuillez noter que Rachel Langford a été désignée en tant que responsable de l'accès pour le CSSS des Îles. Le cadre supérieur dans ce dossier est le Dr Marc St-Pierre.

Il est important de souligner que la direction a fait des représentations afin que les corridors naturels de services avec Québec soient maintenus et privilégiés.

RAPPORT D'EXAMEN DES PLAINTES

La Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, Marie-Helen Brisebois, a déposé un rapport d'examen des plaintes pour l'année 2006-2007. Un total de vingt plaintes ont été reçues et analysées par la Commissaire locale (12) ou le médecin examinateur (8). Voici les objets des plaintes déposées.

| | |
|---|---|
| Accessibilité et continuité | 4 |
| Soins et services dispensés | 5 |
| Relations interpersonnelles | 2 |
| Environnement et ressources matérielles | 0 |
| Aspects financiers | 5 |
| Droits particuliers | 2 |